

Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE)

Compte-rendu de contrôle de validité des candidatures au Comité Directeur de La Ligue de Bretagne des Échecs

Élections du dimanche 29 septembre 2024

La CSOE, composée de M. Sébastien Charpiot et Mme Marine André, a reçu par mail :

- le 29/06/2024 les documents relatifs à la candidature de la liste menée par M. Pascal Aubry.

La liste a été examinée au regard des règles de présentation des candidates et candidats, puis chaque candidature a été confrontée aux règles d'éligibilité et d'inéligibilité, prévues par les statuts de La Ligue de Bretagne. Les candidatures étaient toutes accompagnées des pièces justificatives requises.

Ces constatations ont été approuvées à l'unanimité des membres de la CSOE.

De ces constatations, la CSOE déclare valide la candidature de la liste déposée par M. AUBRY.

Fait à Corseul le 3 juillet 2024

Pour la CSOE, son Président

Sébastien Charpiot